



**Pôle Ressources
Assemblées**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

**Séance du 27 septembre 2021 (18h30)
Salle l'aparté- Roiffieux**

Membres titulaires	:	56
En exercice	:	56
Membres suppléants	:	23
Présents	:	41
Votants	:	52
Convocation et affichage	:	20/09/2021
Président de séance	:	Monsieur Simon PLENET
Secrétaire de séance	:	Monsieur François CHAUVIN

Etaient présents en qualité de conseillers titulaires : Nicole ARCHIER, Damien BAYLE, Hugo BOLLEY, Jean-Yves BONNET, Sylvie BONNET, Maryanne BOURDIN, Brigitte BOURRET, Clément CHAPEL, François CHAUVIN, Nathalie CLÉMENT, Nadège COUZON, Sylvette DAVID, Christophe DELORD, Gilles DUFAUD, Laurence DUMAS, Christelle ETIENNE, Romain EVRARD, Virginie FERRAND, Jérémie FRAYSSE, Yves FRAYSSE, Louis-Claude GAGNAIRE, Juanita GARDIER, Denis HONORE, Thierry LERMET, Sophal LIM, Danielle MAGAND, Edith MANTELIN, Antoine MARTINEZ, Christian MASSOLA, Dominique MAZINGARBE, Catherine MICHALON, Richard MOLINA, Denis NEIME, Patrick OLAGNE, Simon PLENET, William PRIOLON, René SABATIER, Denis SAUZE, Antoinette SCHERER, Michel SEVENIER, Laurent TORQUE.

Pouvoirs : Carlos ALEGRE (pouvoir à Denis HONORE), Assia BAIBEN-MEZGUELDI (pouvoir à Jérémie FRAYSSE), Cécilia FARRE (pouvoir à Gilles DUFAUD), Christian FOREL (pouvoir à Simon PLENET), Frédéric GONDRAND (pouvoir à Maryanne BOURDIN), Laurent MARCE (pouvoir à Gilles DUFAUD), Martine OLLIVIER (pouvoir à Virginie FERRAND), Pascal PAILHA (pouvoir à René SABATIER), Agnès PEYRACHE (pouvoir à Patrick OLAGNE), Ronan PHILIPPE (pouvoir à Nicole ARCHIER), Marc-Antoine QUENETTE (pouvoir à Nadège COUZON).

Etaient absents et excusés : Christian ARCHIER, Olivier DE LAGARDE, Camille JULLIEN, Yves RULLIÈRE.

CC-2021-312 - ADMINISTRATION GENERALE - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - SEANCE DU 28 JUIN 2021

Rapporteur : Monsieur Simon PLENET

Le Procès-Verbal du Conseil Communautaire de la séance du 28 juin 2021 a été annexé au dossier de convocation à la présente séance.

Le Procès-Verbal a été soumis ce jour, à l'approbation des membres du Conseil Communautaire.

Aucune remarque n'étant formulée,

DÉLIBÉRÉ

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Après en avoir délibéré, et à l'unanimité**

APPROUVE le Procès-Verbal du Conseil Communautaire du 28 juin 2021.

AUTORISE Monsieur le Président à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier et
le **CHARGE** d'effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente
délibération.

Fait à Davézieux le : 30/09/21
Affiché le : 04/10/21
Transmis en sous-préfecture le : 04/10/21
Identifiant télétransmission : 007-200072015-20210927-25309-DE-1-1

Pour extrait certifié conforme au
registre des délibérations du
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Le Président

Simon PLENET